



Spécial industries graphiques



Informier pour agir

Dans les industries graphiques également, les travailleurs se sont fortement mobilisés dans la lutte contre la réforme de retraite imposée par le gouvernement. La FILPAC-CGT a mis au centre de ses appels à l'action le triptyque « emploi – salaire – retraite ». En effet, les trois sujets sont indissociables et le vote de la loi n'y change rien : la retraite ne peut être garantie s'il n'y a pas un développement de l'emploi et du pouvoir d'achat des salariés.

Dans nos industries, l'emploi et les salaires vont être au centre des prochaines réunions entre patronat et syndicats.

La FILPAC-CGT ne veut pas que ces importantes négociations se fassent sans votre implication. C'est l'objet de ce journal : vous informer et vous permettre d'agir pour vos revendications.

Nos industries ont connu et continue de connaître un recul historique de l'emploi.

40.000 emplois, soit un tiers des effectifs, ont disparu en une dizaine d'années. Les salaires, eux, restent bloqués et le patronat utilise la situation économique de l'industrie pour demander aux salariés de se serrer la ceinture encore plus.

Mais où sont passés les augmentations phénoménales de la productivité : aujourd'hui, un salarié produit 80% de plus qu'il y a dix ans... Et les salaires n'ont même pas suivi l'inflation.

La FILPAC-CGT ne nie pas que nous sommes en train de vivre de profondes évolutions technologiques dans l'industrie graphique qui nécessitent un plan d'action de haut niveau. Mais pour l'heure, UNIC, la Fédération patronale, se contente d'exiger des fonds publics pour financer des licenciements. Nous avons une autre vision de la dimension sociale et nous proposons la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois au

niveau de la branche qui devra déboucher sur des garanties données aux travailleurs. La FILPAC-CGT a, vous le lirez dans ce journal, des solutions à proposer tant au patronat qu'aux pouvoirs publics et la formation professionnelle y prend une part importante.

La FILPAC-CGT s'engage à vous tenir informé de l'évolution des négociations au niveau national : sur notre site, www.filpac-cgt.fr vous serez informé du déroulement des négociations et nous vous appelons à agir, dans les entreprises, auprès de votre direction, pour que vos intérêts soient vraiment pris en compte.

Organisez vous, contactez-nous, rencontrez vos délégués du personnel, créez une base CGT dans votre entreprise : ce seront des signes forts donnés au patronat pour lui dire : ça suffit et nous voulons que dans nos industries aussi, ça change !

L'érosion de l'effectif n'a pas, dans les mêmes proportions, minorer les capacités de production. Elle est due à la migration de la profession vers des technologies

Il va s'en dire que cela a fait croître considérablement la productivité de tous les salariés qui malheureusement n'est pas resté dans les murs de l'entreprise ni redistribué aux imprimeurs.

Les donneurs d'ordres ont usé, voir abusé, lors des négociations avec les prestataires de service de la « pseudo surcapacité européenne », seulement présente en hélogravure. Elle leur a permis d'obtenir de l'imprimeur des réductions toujours plus importantes sur leurs prestations.

Ils ont ainsi récupéré la majorité des gains de productivité de l'entreprise handicapant du même coup ses besoins de renouvellement industriel indispensable pour rester dans le jeu de la concurrence européenne.

Les patrons imprimeurs sont autant res-

pensables : Ils cédaient aux donneurs d'ordre dans l'espoir de faire disparaître un concurrent en le privant de charge de travail. Résultat : l'ensemble de la branche s'est dégradée et ce sont essentiellement l'emploi et les conditions de travail qui en ont fait les frais. Donc, les travailleurs...



arrivée du numérique :



LE NUMERIQUE SUPPLANTERA-T-IL LE PAPIER

A quoi devaient penser les fabricants et concepteurs qui ont investis des sommes considérables dans la recherche et le développement et cela pendant plusieurs années, afin d'élaborer des matériels imprimant de haute technicité ? Auraient-ils eu torts de croire que demain une partie des lecteurs souhaiteront conserver le confort du papier.

Est-ce que le confort ultime du lecteur est de disposer d'une bibliothèque entière dans un support électronique dernier cri qui n'est pas toujours en adéquation avec le pouvoir d'achat.

Par contre le support tout numérique est attendu avec impatience par sa capacité d'offrir une réactivité et une interactivité indispensable pour coller au savoir sans

cesse en évolution. Nous entrons donc bien dans une ère nouvelle à laquelle les industries graphiques doivent s'adapter de toute urgence. Pour la FILPAC-CGT, il s'agit de ne pas louper le virage du numérique en répondant entre autres aux besoins nouveaux en qualifications et donc en formation professionnelle pour les travailleurs graphiques.

UNE SECURITE SOCIALE PROFESSIONNELLE

C'est dans cette optique que la FILPAC-CGT revendique une Sécurité sociale professionnelle avec la mise en place d'une structure dans laquelle des travailleurs voyant leur emploi disparaître ou se modifier puisse être pris en charge, sans rupture du contrat de travail, en bénéficiant d'une formation professionnelle assurant une reconversion débouchant des emplois dans le secteur des industries graphiques et dans des secteurs connexes, tels que la publicité, les agences de communication, Edition, Médias audio-visuel, web-agencies,...

Nous proposons un moyen de finance-

ment original de cette structure en proposant un prélèvement sur le chiffre d'affaire de la branche industrie graphique. Ainsi, tous les acteurs de la filière contribueront à la régénérescence de l'industrie graphique dans sa dimension économique mais aussi, et surtout, sociale ! L'opportunité donnée par la Loi de rapprocher l'OPCA-CGM avec des autres OPCA des métiers de l'information et de la communication (tels l'AFDAS et Médiafor) permet de mettre en place un tel dispositif.

Mais le patronat du secteur ainsi que

d'autres organisations syndicales ne l'entendent pas ainsi et privilégient des rapprochements leur permettant de sauvegarder pour les premiers de gérer l'argent de la formation à leur profit et pour les seconds de préserver des situations personnelles.

Une décision importante sera prise lors de la réunion du 17 décembre prochain entre les 2 options. La mobilisation des salariés de la branche du Travail est indispensable pour obtenir des moyens leur permettant d'avoir une sécurité de leur contrat de travail.



Augmentons les salaires 3,5% immédiatement !

Selon les données officielles publiées par le Pôle emploi, en 2009, l'emploi salarié dans les secteurs marchands a diminué de 356 100 unités, sur un total de 16 287 000 emplois. Plus de la moitié de cette baisse concerne l'industrie où les effec-

tifs ont diminué de 168 200 emplois (- 5,2%). Le Patronat et le Gouvernement prétendent que la faiblesse de la croissance est due, en dernière analyse aux coûts élevés du travail en France. **C'est faux.**

En tenant compte de la productivité du travail, le coût du travail en France est plutôt faible par comparaison avec d'autres pays européens.

Cette analyse est vraie pour l'industrie graphique avec une particularité : le transfert des gains de productivité se fait au profit du seul client. Ainsi les salariés produisent plus de richesses mais leur part

n'augmente pas. Une autre répartition des richesses doit permettre d'augmenter les salaires et de relancer la croissance.

Dans nos secteurs d'activité, on sait par exemple l'impact que peut avoir l'accroissement du pouvoir d'achat sur la publicité, sur l'achat de biens culturels, donc les répercussions positives que cela produit sur l'industrie graphique. Une hausse des

salaires est indispensable pour plusieurs raisons :

Améliorer véritablement le pouvoir d'achat

Rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés

Accroître les ressources de la sécurité sociale et des caisses de retraite...

LE SCANDALE DES BAS SALAIRES DANS L'INDUSTRIE GRAPHIQUE

Dans l'industrie graphique, un nombre important de salariés sont payés en voisinage du SMIC. Ceci à cause du faible dynamisme des bas salaires, de la politique salariale de branche et des mesures d'exonération de cotisations sociales dites patronales qui incitent les entreprises à embaucher au niveau le plus bas. Souvent le patronat invoque la concurrence étrangère. Sait-on qu'en Belgique par exemple, les salaires sont automatiquement indexés sur la hausse du coût

de la vie. En Allemagne, Verdi revendique une augmentation de 4,5% pour 2010 après que les salaires ont augmenté de 2,9% en 2009.

Dans tous les pays européens, les syndicats considèrent que le niveau d'augmentation des salaires et une juste reconnaissance des qualifications sont bien la réponse sociale pour sortir de la crise.

La FILPAC CGT propose que chacune de

nos organisations exige l'ouverture de négociations annuelles obligatoires dans les entreprises (NAO) sans attendre la convocation de la direction.

Elle propose que les revalorisations salariales se fassent en prenant en compte l'indice de prix FILPAC, soit + 3,5% pour 2010.

Il s'agit là d'un minimum qui ne fait que répondre à la hausse des prix constatés sur une année. Pourtant, les besoins des travailleurs en pouvoir d'achat dépassent cela.

PESER SUR LES NEGOCIATIONS DE BRANCHE

Une forte mobilisation est nécessaire pour peser sur les négociations de branche. Une commission paritaire est convoquée pour le 17 décembre 2010.

Nous exigeons une augmentation des minima conventionnels sur la base de l'indice FILPAC c'est-à-dire 3,5% immédiatement. Nous demandons l'application de ce niveau d'augmentation sur les salaires réels dans les entreprises.

Augmenter les salaires c'est un moyen pour sortir de la crise.